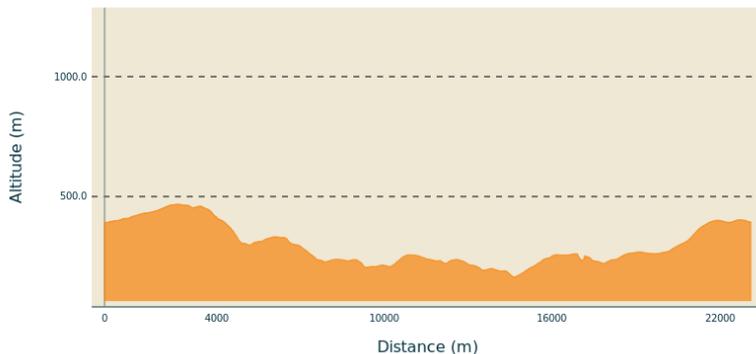


# Parcours VTT FFC n°33 - ROUGE - Balcons de la Sûre, Les Assions

Pays Beaume Drobie - PAYZAC

## Profil altimétrique



Altitude min 164 m Altitude max 468 m

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 23.1 km

Dénivelé positif : 538 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

## Itinéraire

**Départ** : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

**Arrivée** : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

**Balisage** : ► VTT Circuit local

Communes : 1. PAYZAC 2. FAUGERES 3. CHAMBONAS 4. LES ASSIONS

Suivre le balisage VTT FFC ►► n°33 rouge

Depuis la place de la Blache, traverser la route D207 en direction du centre village de Payzac. Tourner rapidement à gauche sur le chemin entre les murets. Une petite marche abrupte sur votre gauche vous permet de rejoindre la route D207.

1. Bifurquer sur une piste démarrante par une côte caillouteuse de 100 mètres qui s'adoucit jusqu'à la jonction avec la route.
2. Descendre sur Pas à Brès par un monotrace pentu et jalonné de petites marches. Faire une pause à l'église Saint Hyppolite de Brès, connue pour sa construction en grès rouge atypique et passer au moulin à huile situé à côté.
3. Le single comporte un enchaînement de passages pentus avec notamment une dalle en dévers qui peut s'avérer glissante par temps humide.
4. Prendre sur votre gauche une montée caillouteuse avec un bon raidillon sur les 200 premiers mètres.
5. Observer un resserrement, prémices d'un single avec quelques passages engageants qui nécessitent un éventuel repérage à pied. Peu après, faire une pause dans une clairière comprenant de petites bosses et quelques descentes, tout en profitant d'une jolie vue sur le Serre de Barre.
6. Au hameau de Champmajour, contempler les faïsses et les beaux points de vue sur les communes environnantes. Poursuivre sur un single enherbé entre des murets, sans difficultés notoires. La seconde partie est davantage technique, suivie d'un passage à gué et d'une remontée nécessitant un portage de 50 mètres.
7. Au Bosc, choisir entre 2 variantes Est ou Ouest de la colline du Puech. La variante Ouest plus technique vous amène sur un monotrace escarpé qui termine par une belle descente caillouteuse. Faire un détour

aux dunes marneuses où quelques bosses et descentes sont tracées. La variante Est permet de contourner la colline par la petite route des Assions.

8. La remontée à Payzac vous amène jusqu'à la calade pentue sous le hameau des Salles, puis au parking de départ.



### ⚠️ Recommandations

Préparation et équipement:

Contrôlez l'état de votre VTT

Prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation

Si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire

Sécurité et comportement sur les sentiers:

Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires

Ne surestimez pas vos capacités et maîtrisez votre vitesse

Soyez prudent et courtois lors des dépassements, priorité aux piétons

Le port du casque est fortement recommandé

Respect de l'environnement et du territoire:

Respectez les propriétés privées et les zones cultivées  
Refermez les barrières après votre passage  
Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature

## **Comment venir ?**

### **Accès routier**

Depuis Joyeuse (11 km) suivre la D104 puis la D207. Depuis Les Vans (8 km), aller à Chambonas puis suivre la D250.

### **Parking conseillé**

Salle des fêtes de La Blache, Payzac



## **Lieux de renseignement**

### **Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche**

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>